

Les rencontres de la mobilité et de l'emploi public Un RDV annuel à ne pas manquer !

Vendredi 10 mars 2023, le e-forum de la mobilité et de l'emploi publics en Pays de la Loire ré-ouvrira ses portes. Emploi public, mobilité, recrutement, conseil en évolution professionnelle, découverte des employeurs publics régionaux, c'est le RDV annuel à ne pas manquer.

Réservez un stand !

- Vous faisiez partie des 83 employeurs et partenaires exposants en 2022 ? Votre stand vous attend ! Il suffira de le mettre à jour.

- Ce sera une première pour vous ?

Dans les deux cas, contactez-nous sans attendre : plate-forme-rh@pays-de-la-loire.gouv.fr ou laure.caille@pays-de-la-loire.gouv.fr

Nouveauté 2023 : un format hybride

Les Rencontres de la mobilité se transforment à nouveau pour proposer en 2023 un format « hybride » :

- un e-forum le 10 mars 2023

- une **Quinzaine des rencontres locales (entre les 13 et 24 mars)** : les services qui le souhaitent pourront ouvrir leurs portes et accueillir des visiteurs dans leurs locaux, dans les jours suivant le e-forum.

Pour en savoir plus : à vos agendas !

Deux visioconférences pour évoquer cette nouveauté et présenter les fonctionnalités de la plateforme qui accueille le e-forum.

Lundi 5 décembre 2022 de 14h à 15h30 ou Mercredi 7 décembre 2022 de 10h30 à 12h

[Pour vous inscrire : cliquez ici](#)

Et d'ici-là, vous pouvez toujours visiter [le e-forum 2022 : cliquez ici](#)



La 3^e réunion du comité des DRH en atelier distancié

Après deux premières rencontres en présentiel les 4 mai et 16 juin dernier, le 3^e comité des DRH de l'État s'est réuni le 17 octobre, sous forme d'atelier d'idéation en distancié, afin d'identifier les enjeux et les actions prioritaires de la feuille de route RH régionale en cours de rédaction. Grâce à la contribution de qualité fournie par les DDT(M), la DREAL, la DIRM, la DDETSPP 53 et la DDETS 49, les DRH ont pu identifier les cinq actions prioritaires qui leur semblaient les plus importantes à traiter :

- réfléchir à la lisibilité/visibilité de nos fiches de postes,
- accompagner la montée en compétence des recruteurs en leur proposant une méthodologie simple,
- construire un « onboarding » partagé et mettre en place des actions de décloisonnement,
- imaginer des parcours et modalités de professionnalisation des agents visant à optimiser les compétences,
- réfléchir et faire des propositions de convergence sur la déconcentration des contrats et process recrutement de contractuels.

Des groupes de travail seront mis en place dès le début 2023 pour la mise en œuvre concrète de ces actions.

Actions

ACTIONS À METTRE EN PLACE

Vous avez été distributeurs d'un mail contenant différentes actions et vous avez certainement d'autres idées à partager.

1. Notez ici les actions qui ont retenu votre attention.

2. Vous avez 5 minutes pour venir et choisir les 5 actions les plus pertinentes à prioriser.



Apprenez à « réenchanter » les fiches de postes pour attirer des candidats

Dans le cadre de l'écriture de la feuille de route territoriale RH de l'État, le constat est partagé que nos fiches de postes sont illisibles, voir incompréhensibles par beaucoup de candidats potentiels.

Dans un contexte de raréfaction des viviers, d'ouverture vers des candidatures de CDD, d'exigence des nouveaux talents et générations, il est donc fondamental de travailler sur une nouvelle manière de construire nos offres d'emplois et de les diffuser pour capter les talents. La PFRH construit une offre en ce sens, « **recruter et fidéliser by PFRH** » visant à apporter une aide à la structuration et à professionnalisation de la fonction recrutement des services en impliquant les managers dans le processus.

Une première édition, sur le volet « définir son besoin de recrutement et rédiger des offres d'emplois pour attirer les candidats » est prévue le jeudi 1er décembre de 9h à 12h30 à la préfecture du Maine-et-Loire à Angers, sous pilotage SGCD. Gestionnaires RH, chefs de services, managers, à vos inscriptions !

[S'inscrire ici](#)

#choisirleservicepublic : un kit de communication à votre disposition !

Dans un contexte confirmé de déficit d'attractivité de la fonction publique, la DGAFP a lancé fin 2021 la marque employeur « choisir le service public » avec un site internet dédié (choisirleservicepublic.gouv.fr) qui permet à tout citoyen de découvrir les offres d'emplois, de stage et les métiers de la FP.

Et parce que vous êtes des ambassadeurs de tous les instants, des vidéos de promotion d'agents de leurs métiers sont en ligne ([cliquez ici](#)), ainsi que des courts films pour « tuer » les préjugés sur la fonction publique ([cliquez ici](#)). La PFRH dispose par ailleurs de flyers et visuels à votre disposition pour communiquer sur cet enjeu qui nous concerne tous.



**#choisir
le service
public.gouv.fr**